Institut de Formation en Droit Social de Paris

CSE et RGPD

Voilà bientôt trois ans que le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur. Les employeurs ne sont pas les seuls concernés par cette réglementation et les CSE - qui manipulent quotidiennement des données personnelles dans le cadre de leurs activités - sont eux aussi tenus de se conformer à cette réglementation. Il y va de leur crédibilité et de leur légitimité à interpeller les directions sur leurs propres pratiques.

Cette formation d'une journée est destinée à permettre aux membres de la délégation du CSE de s'approprier les principes directeurs du RGPD afin d'une part, d'élaborer un programme de mise en conformité de ses propres traitements et d'autre part de mieux cerner les obligations des employeurs en matière de protection des données personnelles de leurs salariés.

Durée : 1 jour (7 heures)

Public : membres de la délégation du CSE

Pré-requis : Aucun pré-requis exigé

Objectifs de la formation

- **S'approprier** les principes directeurs du RGPD
- **Identifier** les droits des personnes sur leurs données personnelles
- **Élaborer** un programme de mise en conformité au RGPD des traitements des données personnelles du CSE
- **Apprécier** les obligations de l'employeur en matière de traitement des données et le rôle du CSE

Programme

- **La réglementation RGPD**
  - Objet et champ d'application du RGPD
  - Une nouvelle logique de responsabilité
  - Principales notions (données personnelles, traitement de données, responsable de traitement etc.)

    Quizz

  - Les principes directeurs de la protection des données

    Exercice d'application *: En partant d'un ensemble de finalités données, proposer une base légale et en justifier*

  - Les droits des personnes sur leurs données
  - Les acteurs et les outils de mise en conformité
  - Le contrôle de la CNIL
  - Les sanctions

- **La mise en conformité au RGPD du CSE**
  - RGPD et gestion des ASC
  - RGPD et communication du CSE
  - Les différentes étapes de la mise en conformité au RGPD du CSE

    Atelier pratique *: compléter une fiche de registre pour une activité de traitement du CSE (finalités, catégories de données, durée de conservation, mesures de sécurité existante etc.)*

- **Les obligations de l'employeur en matière de traitement des données personnelles et le rôle du CSE**
  - Les traitements courants de gestion du personnel
  - RGPD et contrôle de l'activité des salariés

    Mini cas pratique

  - RGPD et données de santé

    Quizz final de synthèse

Méthodes pédagogiques

- Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, vidéos, conseils …)
- Méthode interrogative (Quiz, QCM, …)
- Méthode coactive (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques, atelier …)

Évaluations

- Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- Évaluation de satisfaction à chaud

L'IFDSP à vos côtés

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des instances et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes des représentants du personnel.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone au **01.53.82.01.00 ou 06 66 05 02 53**

ou par mail à l'adresse suivante **: contact@ifdsp.fr**

Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : www.ifdsp.fr

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, de médecins, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Rejoignez-nous !

.